

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 20 février 2025 fixant le nombre d'emplois d'auditeur et la date limite de dépôt des candidatures (Cour des comptes)

NOR : CPTP2505089A

Le Premier ministre,

Vu le code des juridictions financières, notamment ses articles L. 112-3-1, L. 122-7 et L. 122-8,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le nombre d'emplois d'auditeur est fixé à six, au titre de l'année 2025.

Art. 2. – La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 avril 2025.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 février 2025.

Pour le Premier ministre et par délégation :
La secrétaire générale du Gouvernement,
CLAIRE LANDAIS